



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Verre

Question écrite n° 48850

## Texte de la question

M. Alain Gest attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les risques éventuels qu'encourent les personnes qui se servent de verrerie (cristal) contenant du plomb. Il se pourrait que les jus de fruits (acides) et même le vin dissolvent ce plomb en quantité infime, mais existante néanmoins. L'oxyde de plomb étant réputé dangereux pour la santé, il lui demande de bien vouloir diligenter une étude permettant d'établir le degré de dangerosité, à long terme, du cristal fabriqué en France mais également de celui importé de Pologne qui envahit le marché français.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gest Alain](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48850

**Rubrique :** Produits dangereux

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1043